

**DATE DE PUBLICATION : 15 octobre 2008**

## **L'acheteur en charge des marchés de travaux et services immobiliers**

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au Secrétaire général le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs du Secrétaire général donnée au directeur de l'Immobilier et des Services généraux le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de pouvoirs du directeur de l'Immobilier et des Services généraux donnée le 3 octobre 2008 ;

En cas d'absence ou d'empêchement du premier acheteur en charge des marchés de travaux et services immobiliers, M. Gérard BONNET, délégation permanente est donnée à M. Marc MORAU, directeur de l'Immobilier et des Services généraux, M. Michel CHEVALIER, adjoint au directeur de l'Immobilier et des Services généraux, et M. Thierry MASSÉ, acheteur à la direction de l'Immobilier et des Services généraux, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de services immobiliers dont le montant est supérieur à 15 000 € HT et inférieur ou égal à 90 000 € HT.

Fait à Paris, le 3 octobre 2008

Gérard BONNET